



Assemblée générale

Distr. limitée
22 février 2018
Français
Original : anglais

Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation

20-28 février 2018

Projet de rapport

Rapporteur : M. Luke Tang (Singapour)

IV. Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies et Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité

1. Le Comité spécial a fait référence au *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies* et au *Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité* au cours de l'échange de vues général qu'il a tenu à ses 287^e et 288^e séances, le 20 février 2018, et à la 2^e séance du Groupe de travail plénier, le 22 février.
2. Lors de l'échange de vues général, les délégations se sont félicitées du travail que le Secrétariat continuait de faire pour mettre à jour le *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies* et le *Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité* et résorber le retard pris dans leur établissement. Elles ont rappelé que ces deux publications étaient des outils de référence utiles et des moyens efficaces de préserver la mémoire institutionnelle de l'Organisation et qu'elles contribuaient pour beaucoup à la diffusion des travaux de cette dernière. Plusieurs délégations ont insisté sur le fait qu'il fallait résorber le retard pris dans l'établissement du volume III du *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies*. Le Secrétariat a également été encouragé à poursuivre ses efforts visant à publier les deux répertoires dans toutes les langues officielles de l'Organisation des Nations Unies au même moment.
3. Les délégations ont remercié les États Membres ayant versé des contributions aux deux fonds d'affectation spéciale créés pour les répertoires, ce qui avait aidé à résorber le retard pris dans l'établissement de ces publications, et engagé les États Membres à verser de nouvelles contributions.
4. À sa 2^e séance, le Groupe de travail plénier a été informé par des représentants du Secrétariat de l'état d'avancement de l'établissement des deux répertoires.
5. Pour ce qui est du *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies*, il a été signalé que les études sur l'article 49 pour le volume III des Suppléments n^{os} 7 à 9 (1985-1999) et le Supplément n^o 10 avaient été menées et



étaient actuellement en cours d'examen. Une étude portant sur l'Article 33 1) avait été achevée et serait prochainement présentée pour examen à l'entité concernée au premier chef, à savoir le Département des affaires politiques. Les études portant sur l'Article 23 1), deuxième phrase et 2) des Suppléments n^{os} 7 à 9 (1985-1999) ont été lancées par la Division de la codification. Le Bureau du Conseiller juridique avait poursuivi ses travaux sur les études relatives aux Articles 104 et 105 pour le volume VI du Supplément n^o 10 (2000-2009). Le Département des affaires économiques et sociales se préparait à réaliser des études sur les volumes II et IV du Supplément n^o 10 (2000-2009). La Division de la codification mettait la dernière main à une étude sur l'Article 13 1) a) pour le Supplément n^o 11 (2010-2015), et le Bureau de la gestion des ressources humaines, en consultation avec le Bureau de l'administration de la justice, était en passe d'en achever une autre portant sur l'Article 101. La fonction de recherche en texte intégral du site Web du *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies* permettait d'effectuer une recherche dans 43 volumes déjà publiés, ainsi que dans les versions préliminaires des études en cours d'examen.

6. Le Secrétariat a maintenu les relations qu'il entretenait de longue date avec l'Université d'Ottawa. Il avait également bénéficié de l'aide de stagiaires pour la réalisation d'études aux fins de l'établissement du *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies*. Il avait demandé aux délégations, comme il l'avait déjà fait à la Sixième Commission, de lui faire transmettre les manifestations d'intérêt d'établissements universitaires en vue d'une éventuelle coopération sur le *Répertoire*. À ce jour, des contacts avaient été pris avec deux universités de la région Asie-Pacifique, une de la région Amérique latine et Caraïbes, et une de la région des États d'Europe occidentale et autres États. Le Secrétariat avait également prié les États d'envisager de parrainer des experts associés pour travailler sur ce *Répertoire* de la pratique suivie par les organes des Nations Unies.

7. Depuis sa création, en 2005, le fonds d'affectation spéciale avait reçu plus de 166 000 dollars de contributions¹. Après avoir consacré une partie de cette somme à l'élaboration d'études pour le *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies*, il disposait encore de 55 000 dollars.

8. S'agissant du *Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité*, il convenait de noter que le Service de la recherche sur la pratique du Conseil de sécurité et sur la Charte de la Division des affaires du Conseil de sécurité avait achevé le Supplément n^o 19, portant sur les années 2014 et 2015, et qui était en cours de publication. Une version préliminaire était disponible sur le site Web du *Répertoire*. Le Service avait également fait des progrès considérables dans l'élaboration du Supplément n^o 20, couvrant les années 2016 et 2017. Les versions préliminaires des parties I, IX, X seront disponibles sur le site Web du *Répertoire* d'ici à juin 2018, suivies des parties restantes en septembre de la même année. Afin d'accélérer ses travaux, le Service avait continué de mettre au point des initiatives visant à renforcer son efficacité et avait collaboré étroitement avec d'autres départements.

9. La traduction du *Répertoire* dans toutes les langues officielles et la publication des suppléments achevés se poursuivaient. Tous les Suppléments portant sur la période allant de 1993 à 2011 avaient été publiés en ligne dans toutes les langues officielles. La version anglaise du Supplément n^o 18 avait été publiée sur papier en mars 2018.

10. Il a également été souligné que le moteur de recherche du site Web du *Répertoire* avait été mis à jour afin de rendre les recherches y relatives plus accessibles et plus

¹ Des dons ont été faits par les pays suivants : Albanie, Chili, Finlande, Grèce, Guinée, Irlande, Liban, Luxembourg, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Turquie.

efficaces pour les États Membres et le public. Les technologies modernes ont continué d'être exploitées pour améliorer les outils sur le site Web et leurs capacités interactives, par exemple en publiant les aperçus de la pratique du Conseil de sécurité et ses statistiques mensuelles.

11. Le Service de la recherche sur la pratique du Conseil de sécurité et sur la Charte avait répondu à de nombreuses demandes d'information concernant la pratique actuelle et passée du Conseil et de ses organes subsidiaires. Il avait été souligné que l'établissement et la publication du *Répertoire* continuaient de dépendre des contributions volontaires au fonds d'affectation spéciale et du parrainage des services d'experts associés².

12. À l'issue de la présentation des rapports des représentants du Secrétariat, il a été suggéré de consacrer une section du *Répertoire* et de son site Web à la pratique relative à l'Article 51 de la Charte des Nations Unies, afin que les États Membres puissent avoir facilement accès à ces informations. La représentante du Secrétariat responsable du *Répertoire* a indiqué que dans sa partie VII, le *Répertoire* contenait les références pertinentes.

² Des contributions ont été versées ou des services d'experts parrainés par les pays suivants : Albanie, Allemagne, Angola, Bélarus, Belgique, Bénin, Chine, Congo, Croatie, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Japon, Libye, Luxembourg, Mexique, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Portugal, Qatar, République de Corée, Royaume-Uni, Singapour, Suisse et Turquie.